

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00371 Numéro SIREN : 398 574 632 Nom ou dénomination : 5 EME VUE

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001189

5^{ème} VUE

SAS au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Avenue du Campdolent
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

RCS LE HAVRE : 398.574.632.

~ ~ ~ ~ ~

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MARS 2023

Résolution proposée à l'Assemblée

Le Président propose d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Octobre 2022 s'élevant à 78.171,85 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes : 40.000,00 euros
- aux autres réserves : 38.171,85 euros

Résolution votée à l'Assemblée

« DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 78.171,85 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes : 40.000,00 euros
- aux autres réserves : 38.171,85 euros

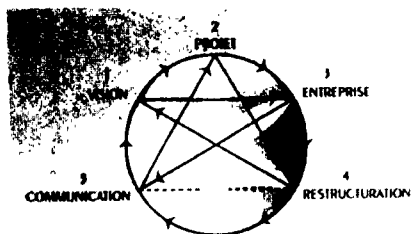
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

<i>Date de clôture</i>	<i>Distribution globale</i>
<i>31 Octobre 2019</i>	<i>Néant</i>
<i>31 Octobre 2020</i>	<i>Néant</i>
<i>31 Octobre 2021</i>	<i>80.000 €</i>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

ODMS OPTIQUE,
Présidente
Olivier SEJOURNET



JACQUES LEJEUNE

EXPERT-COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

LE VENT DU CHANGEMENT Diplômé du Mastère Spécialisé en Expertise & Consulting de PME-PMI

Comptes annuels au 31/10/2022

SAS 5EME VUE

Avenue du Campdolent
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER
Tél. 02 35 49 33 46

APE:4778A
SIRET : 39857463200020

*Copie certifiée conforme
le président*

Siège Social :

115, RUE DU PRIEURÉ 76630 BELLENGREVILLE
Tél. : 02 32 90 04 05 - Fax : 02 32 90 08 65

PORT : 06 82 65 79 46 • E-mail : jacqueslejeune@cabinetlejeune.fr • www.cabinetlejeune.fr

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de ROUEN-NORMANDIE • Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.
N° SIRET : 432 221 968 00030 - Code APE : 6920 Z - N° INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 83 432 221 968

SAS SEME VUE

Exercice clos le 31/10/2022

2050 - Bilan Actif

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise SAS SEME VUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Avenue du Campdolent 76700 GOUPEVILLE-L'ORCHER		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 9 8 5 7 4 6 3 2 0 0 0 2 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/10/2022	
		Part 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF	2 526	AG
	Fonds commercial (I) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	59 771	AS
	Autres immobilisations corporelles AT	122 863	AU
	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU		CV
	Créances rattachées à des participations BB		BC
Autres titres immobilisés BD	304	BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH	10 004	BI	
TOTAL (II) BJ		195 470	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BLM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT	210 617	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	32 932	BY
	Autres créances (3) BZ	16 184	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE
Disponibilités CF	293 319	CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH	11 154	CI	
TOTAL (III) CJ		564 207	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	759 678	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives CP	(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 5EME VUE		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622 . . .)	DA	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . . .	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	282 976		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	78 171		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	369 532	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	44 010		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	110		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	144 443		
	Dettes fiscales et sociales	DY	81 887		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular.	Autres dettes	EA	11 380		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	281 832		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	651 365		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	249 619			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	237			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 5EME VUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022, dont le total est de 651 365 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 78 172 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		

Synthèse fonds commercial

31/10/2022

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Capital social et charges à payer

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL	500			500

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
16884000 – Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	20	25
51810000 – Banque – intérêts courus à payer	237	211
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit	257	236
Emprunts et dettes financières divers		
40810600 – Electricité eau fnp	255	320
40810700 – Achats de marchandises np	718	
40822600 – Honoraires fnp	1 058	986
40823000 – Publicité fnp		518
40826000 – Frais de télécommunications fnp	158	132
40851000 – Redevances fnp		255
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 189	2 211
42820000 – Dettes provis. pr congés à payer	8 053	5 605
42821000 – Provision primes	12 910	
42822000 – Dettes provision interressement	11 739	
42861000 – Provision primes cap	14 300	26 583
43820000 – Charges sociales s/congés à payer	2 070	1 350
43861000 – Provision ch soc/primes	10 753	11 251
43862000 – Charges sociales csg/interressement	1 261	
44863500 – Contribution économique territ cap	1 597	569
Dettes fiscales et sociales	62 683	45 358
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	65 129	47 806

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 005		10 005
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 932	32 932	
Autres	16 185	16 185	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 155	11 155	
Total	70 276	60 271	10 005
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	237	237		
– à plus de 1 an à l'origine	43 773	11 559	32 213	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 444	144 444		
Dettes fiscales et sociales	81 888	81 888		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	11 491	11 491		
Produits constatés d'avance				
Total	281 833	249 619	32 213	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	11 448			
(**) Dont envers les associés	110			

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois
48613200 – Loyers et ch locatives cca	7 014	6 788
48613500 – Locations mobilières d'avance		137
48614000 – Charges locatives cca	475	770
48615600 – Maintenance, période d'avance		130
48616000 – Assurances cca	376	423
48623100 – Pub affielou cca	1 305	
48647500 – Médecine du travail cca	55	88
48651000 – Redevances affielou cca	1 929	
Charges constatées d'avance	11 155	8 336
Total général	11 155	8 336

Dettes garanties

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
l'exercice					

5^{ème} VUE

**SAS au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Avenue du Campdolent
76700 GONFREVILLE L'ORCHER**

RCS LE HAVRE : 398.574.632.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022

Cher associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées.

1 – Résultats économiques et financiers

Au titre de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.250.989,41 euros contre 1.259.450,16 euros de l'exercice précédent, soit une baisse de 0,67 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 100.998,03 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 55.134,89 euros, celui des salaires et traitements à 179.944,39 euros.

L'effectif moyen du personnel est de 5 pour l'exercice, comme pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de – 606,18 euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 100.391,85 euros.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice comptable de 78.171,85 euros.



2 – Evènements intervenus au cours de l'exercice

1/ Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 25 juin 2022, Madame Lucie MORIN a été nommée aux fonctions de Directeur Général de la société.

2/ L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

3 – Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

4 – Présentation des comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

5 - Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

6 - Investissements

Nous avons réalisé les investissements suivants au cours de l'exercice :

Matériel et outillage industriels	616 €
Immobilisations financières	4 €
Total des investissements	620 € H.T.



7 – Affectation du résultat

Nous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Octobre 2022 s'élevant à 78.171,85 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes : 40.000,00 euros
- aux autres réserves : 38.171,85 euros

8 – Dividendes distribués dans les trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

Date de clôture	Distribution globale
31 Octobre 2019	Néant
31 Octobre 2020	Néant
31 Octobre 2021	80.000 €

9 - Participations

Notre société ne possède aucune part sociale ou action dans une autre société.

10 – Perspectives d'avenir

Nous n'envisageons aucun changement notable pour l'exercice à venir.

11 – Frais de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

12 – Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver l'affectation des résultats qui vous a été proposée, les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et donner quitus à la Présidente de sa gestion en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

Fait à Gonfreville L'Orcher, le 27 février 2023

ODMS OPTIQUE,
Présidente
Olivier SEJOURNET

